



Le 6 avril 2006

Le très honorable Stephen Harper, C.P., député
Premier ministre du Canada
Édifice Langevin
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

L'honorable Peter MacKay, C.P., député
Ministre des Affaires étrangères
Édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre,

Par la présente, j'exhorte le gouvernement du Canada à demander au gouvernement des États-Unis de respecter la primauté du droit et de libérer les soldats étrangers emprisonnés à la base navale de Guantanamo sans avoir fait l'objet d'accusations ou sans avoir droit à un procès équitable.

L'Association du Barreau canadien appuie le droit de toute personne à sa sécurité personnelle partout dans le monde. Cependant, on ne peut vaincre le terrorisme en refusant aux personnes accusées d'actes terroristes le droit fondamental de répondre d'une accusation dans le cadre d'un procès public et équitable. Depuis de nombreuses années, les États-Unis détiennent plusieurs personnes à la base de Guantanamo sans respecter le principe de la procédure équitable.

Une magistrature indépendante et impartiale, la présomption d'innocence, le droit à un procès public et équitable sans retards déraisonnables, des peines raisonnables et proportionnelles à la gravité du crime, un barreau fort et indépendant, la protection rigoureuse des communications confidentielles entre un avocat ou une avocate, et un client, cliente, et l'égalité devant la loi sont les principes fondamentaux de la primauté du droit. Le Canada respecte ces principes puisqu'il a adopté la *Charte des droits et libertés* et a ratifié plusieurs pactes internationaux.

Nous invitons le gouvernement du Canada à joindre sa voix à celles d'autres autorités reconnues internationalement pour condamner les États-Unis pour avoir négligé de respecter les principes fondamentaux de la primauté du droit à l'égard des prisonniers de la base de Guantanamo.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre et Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

(Document original signé par Brian Tabor)

Brian A. Tabor, c.r.